



INVESTISSEMENTS^{MC}

LES FONDS RGP INVESTISSEMENTS

MODIFICATION NO. 2 datée du 24 janvier 2022 apportée à la notice annuelle datée du 15 avril 2021, modifiée par la modification no. 1 datée du 9 juillet 2021

*Fonds RGP secteurs mondiaux (parts de catégories A, F et P)
Catégorie RGP secteurs mondiaux* (actions de séries A, F, P, T5, FT5 et PT5)
Portefeuille GreenWise Conservateur (parts de catégories A, F et P)
Portefeuille GreenWise Équilibré (parts de catégories A, F et P)
Portefeuille GreenWise Croissance (parts de catégories A, F et P)*

**Catégorie RGP secteurs mondiaux est une catégorie d'actions d'organisme de placement collectif de Corporation de fonds R.E.G.A.R. Gestion Privée inc.*

INTRODUCTION

La présente modification est préparée en lien avec la modification no. 2 datée du 24 janvier 2022 apportée à la notice annuelle des Fonds (tels que définis ci-dessous) datée du 15 avril 2021, modifiée par la modification no. 1 datée du 9 juillet 2021 (la « **Notice annuelle** »). La Notice annuelle devrait être lue sous réserve de ces renseignements.

SOMMAIRE

R.E.G.A.R. Gestion Privée Inc. (« **RGP Investissements** » ou le « **gestionnaire** »), le gestionnaire des Fonds RGP secteurs mondiaux, de la Catégorie RGP secteurs mondiaux, du Portefeuille GreenWise Conservateur, du Portefeuille GreenWise Équilibré et du Portefeuille GreenWise Croissance (collectivement, les « **Fonds** »), a annoncé une proposition visant à modifier l'objectif de placement de chacun des Fonds.

1. Par conséquent, le texte qui suit sera ajouté à titre de sixième et de septième paragraphes de la rubrique « *Désignation, constitution et genèse des fonds* » à la page 3 de la Notice annuelle :

« Le 14 janvier 2022, R.E.G.A.R. a annoncé qu'elle proposait de modifier l'objectif de placement du Fonds RGP secteurs mondiaux et de la Catégorie RGP secteurs mondiaux afin de permettre à ces derniers de déployer leur stratégie d'investissement sans être tenue d'investir la majorité de leurs actifs dans des fonds négociés en bourse, à compter du ou vers le 8 avril 2022, sous réserve de l'approbation des porteurs de titres.

Le 14 janvier 2022, R.E.G.A.R. a annoncé qu'elle proposait de modifier l'objectif de placement du Portefeuille GreenWise Conservateur, du Portefeuille GreenWise Équilibré et du Portefeuille GreenWise Croissance afin de permettre à ces derniers de déployer leur stratégie d'investissement sans être tenue d'investir la majorité de leurs actifs dans des fonds négociés en bourse ou d'autres OPC sous-jacents, à compter du ou vers le 8 avril 2022, sous réserve de l'approbation des porteurs de titres »

2. De plus, le texte qui suit sera ajouté sous la colonne nommée « *Événements importants* » sous la rubrique la rubrique « *Désignation, constitution et genèse des fonds* » à la page 4 de la Notice annuelle pour chacun des Fonds RGP secteurs mondiaux et de la Catégorie RGP secteurs mondiaux :

« Sous réserve de l'approbation des porteurs de titres, il est prévu que le ou vers le 8 avril 2022, la Catégorie RGP secteurs mondiaux et le Fonds RGP secteurs mondiaux modifieront leur objectif de placement afin de déployer leur stratégie d'investissement sans être tenus d'investir la majorité de leurs actifs dans des fonds négociés en bourse. »

3. Finalement, le texte qui suit sera ajouté sous la colonne nommée « *Événements importants* » sous la rubrique la rubrique « *Désignation, constitution et genèse des fonds* » à la page 4 de la Notice annuelle pour chacun du Portefeuille GreenWise Conservateur, du Portefeuille GreenWise Équilibré et du Portefeuille GreenWise Croissance :

« Sous réserve de l'approbation des porteurs de titres, il est prévu que le ou vers le 8 avril 2022, le Portefeuille GreenWise Conservateur, le Portefeuille GreenWise Équilibré et le Portefeuille GreenWise Croissance modifieront leur objectif de placement afin de déployer leur stratégie d'investissement sans être tenus d'investir la majorité de leurs actifs dans des fonds négociés en bourse ou d'autres OPC sous-jacents. »

ATTESTATION DE CATÉGORIE RGP SECTEURS MONDIAUX, DU GESTIONNAIRE ET DU PROMOTEUR

(une catégorie de Corporation de fonds R.E.G.A.R. Gestion Privée inc.)

La présente modification no. 2 datée du 24 janvier 2022, avec la notice annuelle datée du 15 avril 2021, modifiée par la modification no. 1 datée du 9 juillet 2021, le prospectus simplifié daté du 15 avril 2021, modifié par la modification no. 1 datée du 24 janvier 2022, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières des provinces de Québec, du Nouveau Brunswick et de l'Ontario et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

Le 24 janvier 2022

(s) François Rodrigue-Beaudoin

François Rodrigue-Beaudoin
Président et chef de la direction
Corporation de fonds R.E.G.A.R. Gestion
Privée inc.

(s) Thierry Dumas

Thierry Dumas
Chef des finances
Corporation de fonds R.E.G.A.R. Gestion
Privée inc.

Au nom du conseil d'administration de Corporation de fonds R.E.G.A.R. Gestion Privée inc.

(s) François Vaillancourt

François Vaillancourt
Administrateur

(s) Gilles Lemieux

Gilles Lemieux
Administrateur

Au nom de R.E.G.A.R. Gestion Privée inc.,
à titre de gestionnaire et de promoteur de Catégorie RGP secteurs mondiaux

(s) François Rodrigue-Beaudoin

François Rodrigue-Beaudoin
Président et chef de la direction

(s) Thierry Dumas

Thierry Dumas
Chef des finances

Au nom du conseil d'administration de R.E.G.A.R. Gestion Privée inc.,
à titre de gestionnaire de Catégorie RGP secteurs mondiaux

(s) Simon Destrempes

Simon Destrempes
Administrateur

(s) Serge Gaumont

Serge Gaumont
Administrateur

Au nom du conseil d'administration de R.E.G.A.R. Gestion Privée inc.,
à titre de promoteur de Catégorie RGP secteurs mondiaux

(s) François Rodrigue-Beaudoin

François Rodrigue-Beaudoin
Administrateur

ATTESTATION DES FONDS, DU GESTIONNAIRE, DU FIDUCIAIRE ET DU PROMOTEUR

*Fonds RGP secteurs mondiaux
Portefeuille GreenWise Conservateur
Portefeuille GreenWise Équilibré
Portefeuille GreenWise Croissance*

(les « **Fonds** »)

La présente modification no. 2 datée du 24 janvier 2022, avec la notice annuelle datée du 15 avril 2021, modifiée par la modification no. 1 datée du 9 juillet 2021, le prospectus simplifié daté du 15 avril 2021, modifié par la modification no. 1 datée du 24 janvier 2022, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières des provinces de Québec, du Nouveau Brunswick et de l'Ontario et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

Le 24 janvier 2022

(s) François Rodrigue-Beaudoin

François Rodrigue-Beaudoin
Président et chef de la direction
R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. (à titre de
fiduciaire, de gestionnaire et de promoteur des
Fonds)

(s) Thierry Dumas

Thierry Dumas
Chef des finances
R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. (à titre de
fiduciaire, de gestionnaire et de promoteur
des Fonds)

Au nom du conseil d'administration de R.E.G.A.R. Gestion Privée inc.,
à titre de gestionnaire et de fiduciaire des Fonds

(s) Simon Destrempes

Simon Destrempes
Administrateur

(s) Serge Gaumont

Serge Gaumont
Administrateur

Au nom de R.E.G.A.R. Gestion Privée inc.,
à titre de promoteur des Fonds

(s) François Rodrigue-Beaudoin

François Rodrigue-Beaudoin
Administrateur